

Objet: vente de coupes de bois 2022 - 2021_083

Séance du lundi 20 décembre 2021

Membres en exercice : 15

Présents : 11

Votants: 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation: 19/12/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS.

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOLAT

Représentés : Pierre DUPONT, Cecile ROQUESALANE, Georgette TOUZY

Absents : Jordan ANGELVY

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du programme de coupe proposé pour l'année 2022 par l'Office National des Forêts relevant du régime forestier, proposition jointe à la présente délibération.

Forêt de ...	Anglard le pommier
Numéro de parcelles	Parcelles 3 et 4
Surface (ha)	30 ha
Essences (*)	Epicéas, chêne..
Modalité	Sur Pied
Destination	Vente ou BF*

Le conseil municipal donne pouvoir à M. le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

* Exploitation par l' ONF.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 23/12/2021
et publication ou notification du 23/12/2021

Le Maire,
A. DUJOLS

